

AVIS D'EXAMEN
OBTENTION DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AUX
PRATIQUES DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE VIA LA VALIDATION DES
ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

CONDITIONS

Peuvent se présenter à l'examen conduisant à la délivrance du CAPPEI les professeurs du premier degré et du second degré de l'enseignement public, titulaires et contractuels employés par contrat à durée indéterminée, ainsi que les maîtres contractuels, agréés et les maîtres délégués employés par contrat à durée indéterminée des établissements d'enseignement privés sous contrat.

Les candidats désirant se présenter à l'obtention du CAPPEI par la voie de la validation de l'expérience professionnelle doivent justifier de cinq ans d'exercice en tant qu'enseignant dont trois ans à temps complet dans les domaines de l'enseignement adapté et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Cette durée de trois ans est portée à quatre ans pour les professeurs qui exercent au moins à 50 % de leur obligation réglementaire de service dans les domaines de l'enseignement adapté et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

- ▶ **OUVERTURE DU REGISTRE DES INSCRIPTIONS** **10 SEPTEMBRE 2025**
- ▶ **DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS** **12 OCTOBRE 2025**

DATE DE DEPOT du dossier de recevabilité (livret 1) (à télécharger sur le site de l'académie)

Les candidats devront télécharger le livret 1 d'inscription via le site de l'académie de Normandie à l'adresse suivante :

<https://www.ac-normandie.fr/cappei-certificat-d-aptitude-pro-aux-pratiques-de-l-educ-inclusive-et-formation-pro-specialisee-126787>

au plus tard (dossiers sous format numérique uniquement) **12 OCTOBRE 2025**

- Le livret 1, dûment renseigné sera adressé par courriel à la rectrice de l'académie de Normandie via la DSDEN de votre département d'exercice :

- DSDEN du Calvados : [dsden14-sagedpsep@ac-normandie.fr](mailto:dsdn14-sagedpsep@ac-normandie.fr)
- DSDEN de la Manche : [dsden50-srh2@ac-normandie.fr](mailto:dsdn50-srh2@ac-normandie.fr)
- DSDEN de l'Orne : [dsden61-srh@ac-normandie.fr](mailto:dsdn61-srh@ac-normandie.fr)
- DSDEN de l'Eure : [dsden27-diper@ac-normandie.fr](mailto:dsdn27-diper@ac-normandie.fr)
- DSDEN de Seine-Maritime : [dsden76-dipe@ac-normandie.fr](mailto:dsdn76-dipe@ac-normandie.fr)

- Pour les enseignants du second degré à l'adresse suivante : dec-concours3-caen@ac-normandie.fr

Merci de préciser le choix du support sur lequel vous voulez valider votre CAPPEI VAEP : (ULIS, RASED, SEGPA, UE, AUTRES à indiquer ...) par mail à l'adresse suivante : dec-concours3-caen@ac-normandie.fr

Date limite de dépôt des livrets 2 : Les dossiers sont à rendre au plus tard le 03 mars 2026.

Les candidats non admissibles à la session 2025, qui souhaitent s'inscrire à la session 2026, doivent le faire par mail à l'adresse suivante : dec-concours3-caen@ac-normandie.fr

Une réunion d'information se tiendra le mercredi 17 septembre 2025 à 13h30 en visioconférence à cette adresse :

<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/440141/creator/123146/hash/5b90a76894d0851f10f7edd38362096c4f38bf8e>

Seules les inscriptions respectant les délais mentionnés ci-dessus seront prises en compte.